

Commission de toponymie du Québec (1994) *Noms et lieux du Québec. Dictionnaire illustré*. Sainte-Foy, Les Publications du Québec, XXXV et 925 p. (ISBN 2-551-14050-1).

Paul Labrecque

Volume 39, numéro 107, 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/022507ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/022507ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

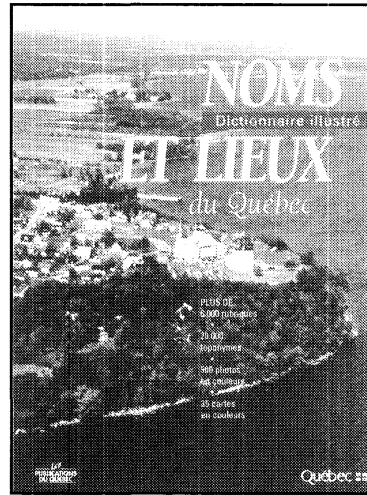
1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Labrecque, P. (1995). Compte rendu de [Commission de toponymie du Québec (1994) *Noms et lieux du Québec. Dictionnaire illustré*. Sainte-Foy, Les Publications du Québec, XXXV et 925 p. (ISBN 2-551-14050-1).] *Cahiers de géographie du Québec*, 39(107), 368–371. <https://doi.org/10.7202/022507ar>

COMMISSION DE TOPONYMIE DU QUÉBEC (1994)  
*Noms et lieux du Québec. Dictionnaire illustré.* Sainte-Foy, Les  
Publications du Québec, XXXV et 925 p. (ISBN 2-551-  
14050-1)



«Nommer, c'est identifier, définir, caractériser. Nommer un pays, individuellement et collectivement, au fil du temps, c'est le reconnaître, c'est exprimer progressivement son identité, c'est emmagasiner dans le trésor toponymique national une mémoire qui se prolongera au-delà même de l'existence physique des lieux dont elle aura enregistré les noms. La consignation des faits de la nature et de l'homme qui entourent la dénomination des lieux constitue une tâche essentielle dans l'agenda des peuples conscients de leur identité». C'est ainsi que s'exprime Henri Dorion, le président de la Commission de toponymie du Québec, dans la présentation de l'ouvrage. Véritable mine d'informations, cette œuvre monumentale (près de 1 000 pages, plus de 6 000 entrées, au-delà de 20 000 noms de lieux disséminés à travers les rubriques) devrait impressionner même les plus exigeants. La consultation du dictionnaire est agrémentée par une foule d'illustrations (plus de 500 photographies et 35 cartes en couleurs), cette importante iconographie complétant magnifiquement le contenu textuel.

À la fois un précieux outil de référence et un livre de prestige, ce volume est le fruit d'une très vaste entreprise qui s'est étalée sur plusieurs années, les premiers jalons ayant été posés il y a plus d'une décennie; en outre, la réalisation de ce travail colossal a fait intervenir les efforts conjugués de tout le personnel de la Commission et de nombreux collaborateurs de l'extérieur (65 personnes, dont 25 pour la recherche et la rédaction). La contribution exceptionnelle de Fernand Grenier mérite d'être soulignée: il a effectué la révision intégrale du dictionnaire.

Plusieurs publications ont pavé la voie à la réalisation de la somme toponymique que la Commission met à la disposition de la nation québécoise en quête de son identité culturelle et avide de connaissances sur la nomenclature géographique de son pays, partie intégrante de son patrimoine. Dès 1832, Joseph Bouchette proposait une synthèse pionnière dans un dictionnaire «topographique» fournissant certains renseignements relativement à un nombre important de noms de lieux du Bas-Canada. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'on peut mentionner un ouvrage de Pierre-Georges Roy (1906) et les dictionnaires sectoriels d'Eugène Rouillard

---

(1914) sur les hydronymes (noms de lacs et de rivières) et d'Hormisdas Magnan (1925) sur les dénominations de «paroisses, missions et municipalités». Outre ces contributions individuelles, des organismes gouvernementaux se sont intéressés à la signification de certains types de toponymes, comme en témoignent les trois rapports publiés en 1916, 1921 et 1926 par la Commission de géographie du Québec. Plus près de nous, la Commission de toponymie a réalisé sept synthèses régionales, intitulées «itinéraires toponymiques», dont l'une, particulièrement importante, est consacrée aux diverses appellations parsemées sur les rives et les îles du Saint-Laurent. De tels ouvrages (et de nombreux autres) ont constitué une base solide en vue de l'élaboration de *Noms et lieux du Québec. Dictionnaire illustré*.

Cette publication constitue la première véritable synthèse de l'ensemble de la toponymie québécoise, dont l'échantillonnage est important numériquement, couvre équitablement toutes les régions et considère tous les types de noms de lieux, après une analyse minutieuse, poussée, méthodique et systématique de chaque dénomination sélectionnée. À cet effet, le choix des toponymes devant faire l'objet d'une rubrique a procédé d'une recherche d'équilibre entre l'exhaustivité et l'intérêt: ainsi, les noms de certains types d'entités administratives (cantons, municipalités, circonscriptions électorales provinciales, municipalités régionales de comté, réserves et villages amérindiens, etc.) ont été répertoriés au complet, tandis qu'un grand nombre de dénominations désignant surtout des entités naturelles ou des lieux habités de petite taille (rivières, lacs, monts, pointes, baies, îles, villages, hameaux, etc.) ont été sélectionnées, comme l'indique le président de la Commission, selon des critères tels que «l'importance physique des lieux, leur poids historique, leur situation géographique à proximité d'agglomérations importantes, leur originalité morphologique, ou compte tenu de l'intérêt linguistique, patrimonial, voire folklorique des noms eux-mêmes». En cas d'homonymie, le traitement est collectif: ainsi, le toponyme lac Vert fait l'objet d'une seule rubrique, même si cette appellation désigne de nombreux plans d'eau au Québec.

Dans la préface, Pierre Dansereau nous entretient de la «mémoire du paysage»: le contact direct avec un lieu établit le pouvoir évocateur de son nom, nous invitant à une appropriation de l'espace. Ensuite, Jean Poirier, adjoint au président, un des pionniers de la science toponymique au Québec, le principal instigateur et l'un des responsables du dictionnaire, nous brosse un tableau général de l'évolution de la toponymie québécoise, des processus dénominatifs et des entités géographiques. Dans le guide d'utilisation, l'on mentionne que les entrées, composées exclusivement de toponymes officiels, ont été classifiées selon l'ordre alphabétique intégral des spécifiques; les rubriques contiennent, pour la plupart, les informations suivantes: localisation, motif d'attribution, étymologie et signification, attestations anciennes souvent datées, variantes, renseignements d'ordre économique, folklorique et/ou biographique; on y trouve aussi les gentils (noms des habitants) pour un bon nombre d'agglomérations et de régions. Cette structure demeure très souple: la séquence des informations peut varier considérablement d'une rubrique à l'autre, ce qui devrait stimuler l'intérêt du lecteur. Enfin, tout renvoi est signalé par une flèche. Chaque article se termine par un bloc de données techniques, qui contient les noms de la région administrative,

---

de la municipalité régionale de comté et de la municipalité, les coordonnées géographiques, les numéros du feuillet du système national de référence cartographique à l'échelle 1 : 50 000 et de la carte de localisation paraissant à la fin du dictionnaire, ainsi que la population des lieux habités en 1991.

Pour diverses raisons, il s'est avéré impossible de consigner sur ces cartes l'ensemble du corpus retenu; toutefois, lorsque des noms ont dû être écartés (environ un sur quatre), l'on a indiqué, entre parenthèses, le numéro de la carte, ce qui permet le repérage approximatif de l'entité géographique. À la suite des rubriques, on réfère le lecteur aux nombreuses sources utilisées par les collaborateurs dans leurs recherches en vue de la réalisation du dictionnaire; elles sont divisées en trois sections: archives, bibliographie et cartobibliographie. Vient ensuite un index toponymique, grâce auquel on peut trouver, à partir d'une variante, le nom de la rubrique dans laquelle elle figure. Les entrées correspondent à des toponymes officiels actuellement en usage et désignant des entités géographiques encore existantes, ce qui exclut, par exemple, les noms de seigneuries — d'un grand intérêt historique, mais disparues depuis très longtemps, le système seigneurial ayant été aboli en 1854 — et les dénominations des divisions de recensement (communément appelées comtés) — obsolètes depuis quelques années, suite à une réforme administrative imposant l'utilisation exclusive des désignations des municipalités régionales de comté. Les odonymes (noms de voies de communication), absents du dictionnaire, feront sans doute l'objet d'une publication ultérieure par la Commission de toponymie.

La sélection des entrées a, de toute évidence, été effectuée avec le plus grand soin; nous partageons l'opinion manifestée dans la présentation de l'ouvrage, à savoir que, malgré une «part de subjectivité», ce corpus vaste et diversifié de plus de 6 000 noms de lieux «permet de présenter un profil représentatif de la toponymie québécoise et des différentes couches qui la composent de même que de son évolution». Pourtant, certaines omissions peuvent surprendre: par exemple, le toponyme baie d'Ungava ne fait pas l'objet d'une entrée; il n'est toutefois pas laissé pour compte, puisqu'on y fait référence dans la rubrique réservée à la péninsule d'Ungava. L'ampleur de chaque article est directement proportionnelle à l'importance que l'on accorde à l'entité géographique nommée; ainsi est-il tout à fait justifié de consacrer presque deux tiers de page — le texte est imprimé en très petits caractères sur des feuillets de près de 23 cm par plus de 29 cm — et neuf illustrations à la ville de Québec, alors que la rubrique réservée au lac à Mi-Côte tient en moins de six lignes. En début d'ouvrage, plusieurs données statistiques nous permettent d'apprécier le nombre de toponymes officiels du Québec, ainsi que leur répartition quant à la langue employée et selon le type de l'entité géographique désignée; il aurait été intéressant de disposer de renseignements similaires relativement aux noms de lieux faisant l'objet d'une entrée au dictionnaire. Une seule page est consacrée à des définitions ayant trait à la toponymie, ce qui semble un peu mince.

La qualité du français mérite d'être soulignée: le style utilisé, remarquablement homogène compte tenu du nombre élevé des collaborateurs ayant participé à la rédaction, se caractérise par la clarté, la simplicité et la

---

concision. Considérant l'envergure du dictionnaire, la révision linguistique a été réalisée avec une minutie exceptionnelle. Les nombreuses illustrations disséminées à travers l'ouvrage lui confèrent une qualité esthétique remarquable; il est toutefois décevant de constater le manque de netteté des photographies — ce problème de définition de l'image est probablement dû aux procédés de reproduction et d'impression — et une imprécision dans la séparation des couleurs de certaines cartes de localisation.

*Noms et lieux du Québec. Dictionnaire illustré* constitue un ouvrage majeur sur notre nomenclature géographique, une véritable «somme toponymique», dont bénéficieront les Québécois et tous ceux qui, à travers le monde, s'intéressent à nos noms de lieux. De consultation agréable, ce beau livre s'adresse à un large public. Par son important contenu informatif, ce volume deviendra une référence essentielle pour les chercheurs avertis, y compris les spécialistes en toponymie. Bien sûr, des imperfections, ici et là, peuvent subsister; les responsables de la publication en sont bien conscients, puisque, dans la présentation du dictionnaire, l'on invite la population à fournir des renseignements visant à préciser ou à corriger, le cas échéant, l'une ou l'autre donnée insérée dans les dossiers de la Commission. Celle-ci continuera de les alimenter et de les tenir à jour, puisque l'étude des noms de lieux est en constante évolution, en particulier au Québec, où son dynamisme est manifeste. Une telle attitude, dictée par la modestie et la prudence, témoigne du sérieux et de la rigueur scientifique qui ont caractérisé les recherches des collaborateurs à cet ouvrage. La réalisation d'un dictionnaire toponymique de cette envergure démontre éloquemment que la Commission de toponymie du Québec est parvenue à sa pleine maturité; par sa compétence et son efficacité, elle se range, au niveau mondial, parmi les principaux organismes chargés de la gestion de leurs noms géographiques respectifs.

**Paul Labrecque**  
Département de géographie  
Université Laval